



PARLEMENT JURASSIEN
GROUPE SOCIALISTE

100'000 francs pour un musée à la gloire de l'armée, vraiment ?

En mai 2018, le Gouvernement jurassien avait déjà eu l'occasion de démontrer son attachement à l'armée suisse en participant «in corpore» à un défilé militaire à Delémont. Cette présence de tous les membres de l'Exécutif jurassien avait déjà interpellé passablement de Jurassiennes et de Jurassiens.

Or, nous apprenions, en date du 24 octobre dernier, que le Gouvernement jurassien aurait accordé une subvention de 100'000 francs à l'«Espace muséal des Troupes jurassiennes» à Saint-Imier dans le Jura bernois. A l'heure des «fake news», il est possible de penser à une mauvaise plaisanterie !

Si cette subvention est avérée, elle questionne à plus d'un titre :

- En regard de l'Histoire jurassienne, un musée à la gloire de l'armée, subventionné par la République et Canton du Jura, est interpellant.
- Les jeunes Jurassiens, encore aujourd'hui, sont parmi les plus réfractaires de Suisse au service militaire. En 2016, seuls 58 %¹ des jeunes en âge d'effectuer leur école de recrue ont été déclarés aptes au service militaire. 58 % desquels il faut encore déduire, et ils sont nombreux, l'ensemble des Jurassiens qui optent pour le service civil. On peut donc prendre le pari assez aisément que moins d'un jeune sur deux effectue son service militaire.
- La localisation de ce musée, dans le Jura bernois, alors que les élus de cette région tirent régulièrement à boulet rouge sur notre Canton, a de quoi choquer.
- Le montant de 100'000 francs, alors que l'Etat prévoit des années financières difficiles, ne profitera pas aux acteurs culturels jurassiens. Acteurs qui sont certainement bien plus en adéquation avec les attentes culturelles des Jurassiennes et des Jurassiens.
- Enfin, et ce n'est pas le point le moins important, à l'heure où la question de Moutier crispe énormément la collaboration avec l'Etat bernois, voir l'Etat jurassien venir soutenir une structure bernoise n'est certainement pas d'une évidence toute faite.

Compte tenu des éléments ci-dessus, le Gouvernement est invité à répondre aux questions suivantes :

- 1) Est-ce qu'une subvention de 100'000 francs en faveur de l'«Espace muséal des Troupes jurassiennes» a effectivement été accordée ?**
- 2) Si oui, est-ce que l'entier de la subvention a déjà été versé ? Cas échéant, le Gouvernement est-il prêt à revoir sa participation ?**

D'avance, je remercie le Gouvernement de ses réponses.

Le responsable :

Loïc Dobler

Delémont, le 25 octobre 2018

¹ <https://www.news.admin.ch/newsd/message/attachments/47389.pdf>